JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 81 (1940), p. 1-4

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1940__81__1_0>

© Société de statistique de Paris, 1940, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1940

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1939

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. FRANÇOIS DIVISIA, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 18 OCTOBRE ET 15 NOVEMBRE 1939.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.
ÉLECTIONS.
COMMUNICATION DE M. ROBERT HENON : « JEU DE LA CONCURRENCE ENTRE PRODUCTEURS — COURBES D'OFFRES ET DE TRANSACTIONS — ÉLASTICITÉ D'UNE CLIENTÈLE ».
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DIVISIA, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 17 heures, 27, rue de Mogador, dans les bureaux de M. le Secrétaire général, sous la présidence de M. Michel HUBER qui présente les excuses de M. François DIVISIA, Président, retenu au ministère par son service.

Sont présents : MM. MICHEL, RAZOUS, anciens Présidents; BARRIOL, Secrétaire général, ALBERTINI, AMY, BELLELI, BERNARD (Emile), BONGARD DELAPORTE (Pierre), FRÈREBEAU, HÉNON, Dr ICHOK, ROUFF, ROY, SCHWARZBOURG.

Excusés : MM. DIVISIA, Président; BUNLE, LANDRY et LIESSE, anciens Présidents; DE MARCÉ, Vice-Président; baron MOURRE et Max LAZARD, membres du Conseil; HARTMANN, doyen de la Société; BALU, BAROK, BLUM (Lucien), BOUVIER, CHARDON, DELIVET, DESVAUX, GRENIER, Dr GIGNOUX, HARBULOT, KANNAPELL, KLOTZ (Lucien), LAFFARGUE, RENÉ-BAZIN, RUEFF, SILVESTRI.

Excusés mobilisés : MM. BISTAQUE, CAUMARTIN, CHEVRY, DAMOISEAU, DELAVERGNE, DEPOID, GAUMONT, GAUTHIER, GORRE, LEJAY, MALZAC, Jean PETIT, PERNET, PERQUEL, PIERRON, THOUVIGNON, SALÈTES, SAUVY, THÉRY (René), THOUVIGNON, A. DE VILMORIN, ULMER.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 18 OCTOBRE ET 15 NOVEMBRE 1939.

M. le Président met aux voix l'adoption des procès-verbaux des séances des 18 octobre et 15 novembre, insérés dans le Journal d'octobre-novembre-décembre 1939.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans observations.

M. le PRÉSIDENT signale dans la correspondance une lettre de notre doyen M. HARTMANN qui s'excuse de ne pas assister à la séance où il aurait retrouvé

avec joie le fils d'un de ses anciens compagnons d'armes pendant la guerre 1870-1871, M. HENON, notre conférencier de ce soir. M. le PRÉSIDENT se fait l'interprète de la Société en envoyant à notre vénéré Collègue nos meilleurs souhaits de santé.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général indique qu'il a reçu à l'occasion de l'envoi de bulletins de vote, des nouvelles d'un grand nombre de nos Collègues, soit mobilisés, soit éloignés de Paris par les circonstances; il a écrit individuellement pour envoyer à tous ces Collègues les souhaits de la Société.

Quelques-uns d'entre eux ont profité de cette correspondance pour lui adresser leurs cotisations en retard, mais il reste encore à ce jour 126 Collègues (sur 526) qui ne sont pas à jour, et cependant une quarantaine d'entre eux ont envoyé leur bulletin de vote ! Ces Collègues reçoivent le Journal et ils doivent savoir que les prix de l'impression ont augmenté considérablement. Il fait appel à leurs sentiments de solidarité pour permettre à la Société de traverser la crise actuelle; un manque de recettes de près du quart des ressources crée une situation difficile et il est certain que tous les collègues en retard auront à cœur de lui adresser immédiatement non seulement leur cotisation, de 60 francs par année, pour 1939 (et même de 1938, pour quelques-uns) mais celle de 1940, soit en un chèque bancaire au nom de la Société de Statistique de Paris, soit par un virement postal au crédit de la Société de Statistique de Paris, compte postal Paris 789-16. Il demande également aux Collègues à jour de lui faire adresser la cotisation de 1940 (60 francs) afin d'éviter les frais de recouvrement. Il rappelle que l'article 1 du Règlement intérieur indique que la cotisation de l'année doit être payée dans les premiers jours de janvier.

Les chèques postaux paraissent maintenant en mesure de faire face aux avis de réception, le virement postal est la solution la moins onéreuse, car elle évite l'envoi du reçu. (Compte-postal, Société de Statistique de Paris, 789-16, Paris.)

Il fait enfin appel aux Collègues, membres à vie, qui se sont rachetés à moins de 750 francs, prix actuel du rachat. Les sommes versées ont été converties, conformément aux statuts, en titres de l'État français ou jouissant d'une garantie et la rente viagère correspondante à ce versement est au maximum de 30 francs papier qui est loin de correspondre au service du Journal. Évidemment, il y a eu un versement en francs germinal; mais l'emploi en valeurs a transformé ces francs en papier; un petit effort de chacun d'eux permettra de faire face aux charges croissantes d'une Société qui veut vivre.

M. le Secrétaire général indique que les ouvrages envoyés à la Société ont été classés par M^lle^ Payen et que la bibliothèque fonctionne normalement.

Il cite parmi les travaux envoyés :

La méthode d'investigation et d'exposition du matériel économique de M. F. BENDICENTE, professeur à l'École supérieure de Commerce de la Faculté des Sciences économiques du Litoral.

Problèmes démographiques et mémoire de méthodologie statistique, du professeur Felice VINCI.

La sélection des risques dans les assurances sur la vie, de notre Collègue M. le D^r^ GIGNOUX.

Une loi statistique de la demande du café, par l'ingénieur brésilien Jerge KINGSTON.

Provisions, réserves, amortissements de notre Collègue M. René DELAPORTE.

M. le Secrétaire général remercie M. Edmond MICHEL qui a fait don à la Société d'un ouvrage établi par le Quartier Général allemand en 1916 sur l'industrie en France occupée.

Il a reçu également :

Endémiographie de la diphtérie de M. le professeur Pedro GARCIA.

Application de la méthode des indices de M. le Dr HAZEMANN.

Méthode pour l'étude quantitative des répercussions économiques de M. Pierre GORRA, ancien auditeur des cours de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

Il remercie tout particulièrement M. le Président HUBER de l'envoi de sa belle étude sur le Comité d'Experts statisticiens de la Société des Nations (1931-1939).

ÉLECTIONS.

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil.

COMMUNICATION DE M. ROBERT HENON : « JEU DE LA CONCURRENCE ENTRE PRODUCTEURS — COURBES D'OFFRES ET DE TRANSACTIONS — ÉLASTICITÉ D'UNE CLIENTÈLE.

M. le PRÉSIDENT donne ensuite la parole à M. Robert HENON pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le PRÉSIDENT remercie le Conférencier de son brillant exposé et ouvre la discussion.

MM. ROY, Dr ICHOK, AMY, RAZOUS et BARRIOL présentent des observations qui seront insérées à la suite de la communication. M. le PRÉSIDENT remercie les orateurs qui ont pris la parole et résume la discussion en montrant le très grand intérêt des applications pratiques faites par M. HÉNON.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants : 199. Majorité : 100. Bulletins blancs ou nuls : néant.

Ont obtenu chacun : 198 voix.

MM. Charles RIST, Max LAZARD, Maurice FRÉCHET et Pierre DEPOID.

En conséquence, le Conseil pour 1940 sera composé comme suit :

Président pour 1940 : M. Charles RIST.

Vice-Présidents : MM. Victor DE MARCÉ, Félix LEPRINCE RINGUET, Max LAZARD.

Secrétaire général : M. Alfred BARRIOL.

Trésorier, archiviste : M. Adrien PERQUEL.

Membres du Conseil : membres de droit, MM. les anciens PRÉSIDENTS; membres élus : MM. DENUC, baron MOURRE, SAUVY, CAUMARTIN, Maurice FRÉCHET, Pierre DEPOID.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président de séance,
Michel HUBER.

II

NÉCROLOGIE

Magnan (Louis-Joseph)
14 septembre 1869-9 octobre 1939.

Notre Société vient de perdre, en la personne de M. Magnan, un grand et fidèle ami.

Né le 13 septembre 1869, il suivit, après de brillantes études secondaires, les cours de l'École libre des Sciences politiques et entra dans l'Administration des Finances où il devint administrateur des Douanes. Sa haute culture et sa grande compétence administrative l'ont maintes fois désigné pour des missions délicates et importantes telles que celle qu'il accomplit en Roumanie en 1919; il fut délégué de l'Administration aux Congrès de la Chambre de Commerce internationale de Rouen en 1923 et de Bruxelles en 1925, ainsi qu'à la Conférence des passeports de Genève en 1925. Il fut enfin désigné comme expert du Gouvernement français à la Conférence économique de Genève en 1927.

Les beaux travaux qu'il accomplit lui avaient valu d'être promu officier de la Légion d'honneur en 1926.

Entré dans notre Société en 1916, sous les auspices de MM. Giraud et Pupin, alors qu'il était chef du Bureau des Tarifs à la Direction générale des Douanes, il nous exposa, dès cette année, un remarquable travail sur la douane et la guerre, qui donna lieu à une très vive discussion entre nos collègues Yves Guyot, F. Faure et Alfred Neymarck, l'un tenant de la liberté absolue des échanges, même pendant la guerre, et les autres partisans d'un contrôle qui paraissait nécessaire pour vaincre.

Les travaux dont il était chargé à la Direction des Douanes absorbaient son activité, mais il était resté un fidèle correspondant et il a fait faire, à notre bibliothèque, l'envoi de nombreux ouvrages importants.

Malgré nos instances, il ne voulut jamais accepter un poste à notre Conseil et cela est regrettable, car il aurait pu attirer à nous certains de ses collègues, qui, bien que faisant des statistiques, semblent ignorer notre Société.

Il s'occupait d'œuvres sociales et ses dons personnels dans le domaine des arts l'avaient amené à la présidence de la Société des Artistes compositeurs et des Écrivains de l'Administrations des Finances, dont il devint président honoraire au moment de sa retraite.

Son caractère, d'une droiture absolue, lui attirait toute la sympathie et il était doué d'une bonté inlassable qui l'avait fait aimer de tous ceux qui l'ont connu et ont pu apprécier sa haute valeur intellectuelle et morale.

En correspondance suivie avec notre Société, il montrait l'intérêt qu'il portait à nos travaux, bien qu'il fût éloigné d'elle par son départ à Marseille où il espérait passer une longue retraite bien gagnée par une vie de labeur incessant.

Nous conserverons de ce charmant et aimable collègue un souvenir et nous prions M^me^ Magnan d'accepter la respectueuse expression de nos regrets bien sincères pour la disparition prématurée d'un ami.

A. Barriol.